

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marque **BOSCH**
35/35 W.

Feux de position 2, dans les phares 1,5 W.

Feux stop 1, combine 15 W.

Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches

Avertisseur 1 avert. électrique (1 ton)

Syst. antibloquants Ampoules Blaux à cullier
1, combine, 5 W.
Feux rouges 1, combine, 5 W.
Eclairage du No de contr. 1, combine 5 W.
Emplacement Encastres devant portes cabine
Essuie-glace 1-2 électriques

DIMENSIONS

1:290 mm. Voie { avant

+* } arrière

1:650 mm. Largeur hors-tout AV.

2:120 mm. Empattement

3:730 mm. Longueur hors-tout

2:050 mm. Hauteur (non chargé)

380 mm. Garde au sol

460 mm. Ports à faux, arrière

460 mm. Crochet de remorque (haut, dep. sol)

460 mm. Crochet de remorque (porte à faux)

9,20 m. Diamètre de braguage ext. gruche

9,20 m. Diamètre de braguage ext. droite

1:790 mm. +*) Après retournement

des roues

1:060 mm. ++*) Plateformes accoupl. 1:060

720 mm. Dim. inférieures Crochet rem. 720

mm. Longueur du pont de charge

mm. Hauteur intérieure

mm. Hauteur du pont dep. le sol

mm. Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

L'exportise en vue de l'immatriculation doit avoir

lieu avec remorque accouplée.

Ce veh. peut être utilisé en diverses combinaisons:

Camion, Tracteur, Veh. articulé pour le transport

de personnes ou de marchandises.

Comme pour le veh. à mot. avec carrosserie înter-

changeable, il y a lieu d'établir un permis de cir-

culation pour chacune des combinaisons (D.F.P.F. 6.9.

1954)

Camion: V. bord.-type No. 1739/V

Tracteur: V. bord.-type No. 1739/C

Veh. av. empattement de 1,720 mm., v. bord.-type No. 821

**) La remorque articulée doit être munie d'un dispo-

sitif de freinage fonctionnant simultanément

avec celui du veh. tracteur (RE Art. 12, lit. b)

*) Equipement complémentaire: 2 vitesses de travail

(rampantes)

1) Orifice tuyau d'échappement ne doit pas être

dirigé vers la droite. La charge ne doit pas

nécessairement être répartie

également sur l'essieu

GAGGENAU,

Le 5. 7. 1954.

La commission d'experts-types experts

est 1933)

Genre du véhicule Vhc. tracteur pour train articulé avec entraînmt. ttes roues		Marques de fabrique UNIMOG		Type Baumuster 402 Empattement 2'120 mm		Modèle année 1954	Bordereau-typo N° 1' 4 3.9 - B	
Caractéristiques "Baumuster 402" s/plaquette constructeur à droite s/partie sup. auvent, sous capot- moteur. - Empattement 2'120 mm Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 4								
Constructeur du châssis DAIMLER BENZ AG., Werk Gaggenau, Abt. UNIMOG (D)								
N° du châssis frappé à droite à l'avant sur face extérieur du longeron et s/plaquette constructeur								
N° du moteur frappé à droite à l'avant sur carter engrenage frontal et s/plaquette constructeur								
Type du moteur OM 636 VI - U								
Position du mot. à l'avant Frein-moteur sur demande: à air comprimé								
Cylindrée 1'767 cm³		Frein de secours à air comprimé *)						Dimensions ext. en mm
Temps 4		Transmission mécanique		Trecuil/Cabest. —		Longueur 3'730		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 6. **)		Crochet de rem. ***)		Largeur 1'650		
Entraînement s/toutes roues		Vitesse en 1 ^{re} 3,35 km/h		Vols avant 1'290/1'490		Hauteur 2'050		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 50 km/h		Vols arrière 1'290/1'490		Empattement 2'120		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel AV et AR		Diam. Co braq. 9,20/9,20 m		Porte à faux arr. 460		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, agissant sur toutes les 4 roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, agissant sur les roues arrière								
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	—	Dimensions int. en mm
A vide +)	1'500	700	2'200	Dimensions	6.50-20	6.50-20	—	Longueur
Charge utile +)	—	—	1'400	Charge pneu	1'155	1'155	—	Largeur
Total	—	—	—	—	—	—	—	Hauteur
Caract. de fabr.	1'700	1'900	3'600	—	—	—	—	Hauteur ridelles
Poids max. garanti rr. train rouler 40'000			Nombre de portes 2		Porte à faux arr. —			
Direction: position à gauche - avancée			Marque du moteur MERCEDES BENZ		C. V. frein 25 DIN			
Alésage 75			Course 100		C. V. impôts 9,000			
Forme de la carrosserie cabine ouverte ou fermée et accouplement plateforme ++)								
Nombre de places: total 2		(avant 2 milieu — arr. —)		Places debout —				
Siège arrière —		Side-car						

Phare: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	2/ flèches
Feux de croisement	2/ Bilux		noyées devant portes cabine
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glacs	1/ ou 2 électriques
Phare brouillard	---	Avertisseur	1/ électrique (1 ton)
Feux arrières	1/ combiné	Rétroviseur	1/ à gauche à l'extérieur vhc.
Réfecteurs	---	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	1/ combiné	Figurine de radiateur	---
Eclairage N° de contrôle	2/ combiné		
Phare marche arrière	---		
Équipement électrique			12 Volts
Niveau du bruit	--- dB ---	L'orifice du tuyau d'échappement ne doit pas être dirigé à droite	

Observations et exceptions

- *) Frein de remorque: la remorque articulée doit être munie d'un dispositif de freinage fonctionnant simultanément avec celui du vhc. tracteur (RE art. 12 lit. b).
- **) Transmission: équipement complémentaire: 2 vitesses de travail (rampantes).
- **) Rétrocession des droits de douane: les vhc. pour lesquels une telle rétrocession est demandée, doivent être munis d'un crochet de remorque et de 2 éclisses selon décision du D.F. du 10.2.1950.
- +) Poids: poids à vide: avec cabine et accouplement ainsi que l'accessoire avant.
charge utile: la charge ne doit pas nécessairement être répartie de façon uniforme sur l'essieu tracteur- ou remorqué
(Circulaire comm. des experts, août 1933).
- ++) Carrosserie: ce vhc. peut être utilisé en divers combinaisons: camion, vhc. articulé pour le transport de personnes ou de marchandises. - Comme c'est le cas pour les vhc. à rot. avec carrosseries interchangeables, il y a lieu d'établir un point de circulation pour chacun de ces cas. (DFJP 6.9.1954).
Exécution camion, voir carte-type No. 1'439-A.

(31.10.1958)

Lieu et date de l'expertise-type

La présente carte-type remplace celle No. 1'439-B du 5.7.1954

Gaggenau, le 5.7.1954

Sur Commission d'Expertise-type